

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 15 Septembre 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-25
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL
DÉPENSES DE PERSONNEL

L'an deux mille vingt-trois le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le cinq septembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
M. LASNIER, BOUCHET, Mme FEL, M. BATHIER.

Étaient absentes excusées : Mmes. RAPINAT Claire, DUPONTET Marie-Ange.

Pouvoir : Mme DUPONTET Marie-Ange donne pouvoir à Mme FEL Annie

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Le maire explique qu'il conviendrait d'augmenter les crédits prévus pour l'emploi de personnel non titulaire. Il propose de modifier les crédits de la façon suivante :

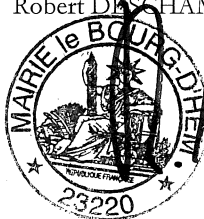
Intitulés des Comptes	Diminution sur Crédits déjà Alloués		Augmentation des Crédits			
	Article	Opération	Montant	Article	Opération	Montant
Bâtiments publics	615221		3 500,00	6413		3 500,00
Total Fonctionnement dépenses			3 000,00			3 500,00

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives indiquées ci-dessus

Membres	10
Présents	08
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 19 septembre 2023

Le Bourg d'Hem, le 19 septembre 2023
Le Maire
Robert DESCHAMPS



Affiché le 19 septembre 2023